



Championnat de France Elite U15 Championnat Inter-Régional U15

Destinataires : Ligues Régionales
Copie : CTS Responsables de la Formation du/de la Joueur/euse
Comités départementaux

Nombre de pièces jointes : 3

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Dans un souci constant de communication et d'information, nous tenons à vous apporter quelques précisions concernant le « Championnat de France Elite U15 » et le « Championnat Inter-Régional U15 ».

Nous vous rappelons, en premier lieu, qu'au sein « d'un club » OU « de l'ensemble des clubs d'une CTC », une seule équipe OU inter-équipe peut être engagée dans l'une OU l'autre des compétitions, en aucun cas dans les 2.

Pour le 31 mars vous voudrez bien nous indiquer le nombre de places que vous validez dans chacune des compétitions U15, sans toutefois, bien évidemment, dépasser le nombre proposé par la FFBB. (Voir cartes jointes).

Cependant, si sur votre territoire, il s'avérait que le nombre de candidats ou le nombre de qualifiés était inférieur au nombre de places attribuées par la FFBB, il est impératif de nous le faire savoir, afin que nous puissions éventuellement redistribuer les places laissées libres. Il n'y a pas d'obligation à pourvoir l'ensemble des places attribuées mais il convient de nous en informer dans les délais impartis.

Nous vous joignons le « **coupon réponse** » à remplir pour les différents engagements, celui-ci sera à adresser par courriel à la Commission Fédérale Sportive avant le 31 mars.

Pour le « Championnat Inter-Régional U15 » la qualification est sportive et il n'y a pas de cahier des charges imposé par la FFBB. A l'issue de la 1^{ère} phase organisée sur les territoires, vous devez nous communiquer le nom des équipes qualifiées.

Nous vous rappelons également que c'est la FFBB qui valide de manière définitive les équipes et vous devez proposer :

- **Avant le vendredi 20 juin 2014** vos équipes pour le « Championnat de France Elite U15 »,
- **Au plus tard le lundi 22 décembre 2014** vos équipes pour le « Championnat Inter-Régional U15 ».

Par ailleurs, il nous paraît important de vous rappeler la philosophie de base :
Les « pôlistes » et les potentiels régionaux doivent être en priorité dirigés vers le « Championnat de France Elite » qui est destiné à préparer nos équipes de France de demain.

Nous demandons à ce que les potentiels nationaux, et en particulier les joueurs des pôles, se voient proposer une équipe « Championnat de France Elite U15 » où ils pourront poursuivre leur formation.

Le « Championnat Inter-Régional U15 » n'a, pour sa part, pas cette vocation. Il complète l'offre territoriale mais ne doit pas concurrencer le « Championnat de France Elite U15 ».

Nous restons, bien entendu, à votre disposition afin de répondre à vos questions ou pour compléter votre information (sportive@ffbb.com). N'hésitez pas à nous solliciter, nous mettrons tout en œuvre afin de vous apporter très rapidement une réponse.

La réussite de ces 2 championnats U15 sera surtout la vôtre. Nous devons être à l'écoute de nos clubs et les aider dans leur projet afin que les jeunes puissent évoluer à leur niveau.

Recevez, Madame la Présidente, Monsieur le Président, nos salutations sportives.

Rappel : les Coopérations Territoriales de Clubs ne peuvent être constituées dans le but unique d'avoir une équipe en « Championnat de France Elite U15 ». Elles n'ont pas vocation à regrouper l'ensemble des clubs d'un territoire, la relative proximité géographique des clubs membres d'une CTC est une nécessité à plusieurs titres (cohérence territoriale, fonctionnement des entraînements, fonctionnement de l'école territoriale d'arbitrage,...). Les Unions, les licences C1, T, et autres, resteront pour certains clubs désireux de faire évoluer les meilleurs au meilleur niveau, des outils adaptés.

Rédacteur	Vérificateur	Approbateur
Alain SALMON Vice-Président de la Commission Fédérale Sportive	Sébastien DIOT Directeur du Pôle Territoires	Thierry BALESTRIERE Secrétaire Général
Référence	2014-03-06 4-Sportive Note Championnat de France Elite U15 et Championnat Inter-Régional - VFIN	